· LA PASSERELLE •











LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Agir pour prévenir le décrochage scolaire
- Réfléchir autour de la sanction
- Remobiliser scolairement l'élève
- Travailler avec l'élève sa réintégration au collège
- Proposer un parcours d'actions citoyennes et de solidarité



FONCTIONNEMENT DE LA PASSERELLE

La Passerelle concerne les collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}, faisant l'objet d'une exclusion temporaire externe pour une durée de 2 à 8 jours.

Les mesures conservatoires ne sont pas concernées, ni les exclusions définitives.

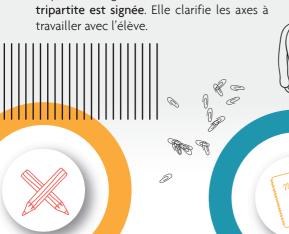
Ces groupes sont constitués au maximum de 6 participants avec des **entrées exclusivement le lundi ou le jeudi** (l'élève est récupéré au collège le matin du 1^{er} jour).

Le temps du midi est pris en charge et encadré à la cafétéria de l'Hôtel de Ville où les membres de l'équipe éducative sont cordialement invités!

Au moment de la notification de l'exclusion par le Principal du collège, et après accord du responsable légal de l'enfant, une convention tripartite est signée. Elle clarifie les axes à travailler avec l'élève.



Dès le retour au collège (dans un délai maximum de 15 jours), un rendez-vous de réintégration est planifié avec l'élève, l'intervenant Passerelle, le CPE et le professeur principal pour effectuer un bilan et engager les perspectives pour la suite. En parallèle, un rendez-vous avec les parents est également proposé.







| | | Lundi et Jei | 8H - 9H RÉINTÉGRATION Lundi et Jeudi les élèves sont récupérés au collège | au collège | |
|----------------|---|--|--|--|--|
| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jendi | Vendredi |
| ሄ | | Travail scolaire | Travail scolaire ou | Travail scolaire | Travail scolaire |
| 10h | Réflexion et échanges sur la sanction | | recherches sur la sanction Bibliothèque | Travail scolaire (Ordinateur) Salle Multimédia | Atelier «Recyclage et solidarité » |
| £ | | Sport | Orientation scolaire Bureau Information Jeunesse | Echanges intergénérationnels (rios parmos) Résidence Jeanne Camajoc | Aftliers le Bel «Solidarité». Secours populaire de Garges |
| 421 | RI Hôtel | REPAS Hôtel de Ville | | REPAS Hôtel de Ville | |
| 13h30 14h30 | Atelier « la sanction et la loi » Echanges avec une brigadière Commissariat de Garges | Atelier « Film et débat » Réflexion sur la sanction Cinéma Jacques Brel | Libre | Echanges avec des éducateurs de Prévention MAJou OPB ou Service Jeunesse Atelier Maison des Arts | Atelier « Ecriture /échanges » avec des intervenants et psychologues Coin Jeunes |
| 15h30 | | ENTRETIEN AVEC | 15H30 – 18H30 ENTRETIEN AVEC LES PARENTS SUR RDV + REINTEGRATION | EINTEGRATION | |
| | | | | | |

Légende : Centre social du Plein Midi

xtérieur

LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un service communal gratuit et confidentiel, composé d'une équipe de professionnels (psychologues, éducatrices spécialisées, etc.) qui travaille avec l'ensemble des institutions agissant dans le champ de l'enfance, de l'adolescence et de la parentalité (écoles, CMPP, service social, CAF, associations, etc.). Il est ouvert à toutes les familles gargeoises ayant un enfant scolarisé entre 2 et 18 ans.

Ce dispositif propose une aide individualisée aux familles autour des questions éducatives et scolaires. L'ensemble de l'équipe de professionnels accompagne et soutient les parents pour favoriser l'épanouissement et la réussite des enfants.





LES ACTIONS SONT DIVERSES:

- Accompagner les familles en échangeant avec les parents autour de questions concrètes (organisation du quotidien, alimentation, rythme de vie...)
- Favoriser la relation école/famille
- Encourager l'accès à la culture, aux loisirs ainsi qu'à la pratique sportive
- Faciliter l'accès à la santé, etc.



Référent de la Passerelle : © 06 49 59 73 77 - passerelle@villedegarges.com

ACCUEIL DES ÉLÈVES AU

Centre Social du Plein Midi 1 avenue du Plein Midi 95140 Garges-lès-Gonesse © 01 34 53 31 30

PROJET PILOTÉ PAR

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) 4 bis rue des Peupliers 95140 Garges-lès-Gonesse © 01 34 53 32 34